

## AVIS AUX ACTIONNAIRES DE AVIVA INVESTORS – CLIMATE TRANSITION EUROPEAN EQUITY FUND

Luxembourg, le 24 février 2023

Cher/Chère Actionnaire,

Le présent avis vous est adressé en votre qualité d'actionnaire d'**Aviva Investors – Climate Transition European Equity Fund** (le « **Compartiment** »).

La valeur liquidative du Compartiment devrait chuter à un montant inférieur au niveau minimum nécessaire à la gestion efficace du portefeuille du Compartiment vers la fin du premier trimestre 2023, en raison d'un rachat important attendu.

Cette perspective, associée à l'absence d'un intérêt de la part de nouveaux investisseurs, a conduit le Conseil d'administration du Fonds (le « **Conseil** ») à décider, dans votre intérêt, de liquider le Compartiment avec effet au 16 mars 2023 (la « **Date de liquidation** »).

Par conséquent, à compter de la date du présent avis, aucune souscription dans le Compartiment ne sera acceptée. De même, toujours dans votre intérêt et dans le but de garantir l'égalité de traitement entre les actionnaires, aucun rachat de vos actions du Compartiment ni aucune conversion en actions d'un autre compartiment du Fonds n'est autorisé avant la Date de liquidation.

Le Gestionnaire d'investissement prendra en charge les frais juridiques engagés par la liquidation du Compartiment, à l'exclusion, toutefois, des frais de transaction associés à la cession des investissements du Compartiment.

Le Gestionnaire d'investissement réalisera les actifs du Compartiment dans votre intérêt. À compter de la date du présent avis, le portefeuille du Compartiment ne pourra contenir de liquidités qu'aux fins de la liquidation prévue, ce qui signifie que sa politique d'investissement et les restrictions d'investissement applicables pourront ne plus être respectées.

Vous recevrez, dans les meilleurs délais après la Date de liquidation, le produit net de cette réalisation à hauteur des actions que vous détenez dans le Compartiment, sur la base du prix de réalisation effectif des investissements. Tous les produits de la liquidation qui ne pourraient être distribués aux actionnaires seront déposés en leur nom auprès de la Caisse de Consignation du Luxembourg.

Les investisseurs belges voudront bien noter que le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés (DIC), le dernier rapport semestriel et le dernier rapport annuel sont disponibles gratuitement en anglais auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique (RBC Investor Services Belgium S.A., 20th Floor, Zenith Building Boulevard du Roi Albert II 37 1030 Bruxelles) et sur le site internet [www.eifs.lu/aviva-investors](http://www.eifs.lu/aviva-investors). Les DIC sont également disponibles en français.

La Valeur Nette d'Inventaire est publiée sur le site de la Belgian Asset Managers Association ([www.beama.be](http://www.beama.be)).

# AVIVA INVESTORS

Société d'Investissement à Capital Variable  
Siège social : 2 rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 32 640  
(le « Fonds »)



Le précompte mobilier en vigueur en Belgique est de 30%.

**Pour toute autre question relative au changement exposé plus haut, veuillez contacter Aviva Investors Luxembourg S.A. au : +352 40 28 20 261.**

Sincères salutations,

A handwritten signature in black ink that reads "Paula Concordea".

**Paula CONCORDEA**

**Pour le compte du Conseil d'administration**